

Séance du 17 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix-sept à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 10 février 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	27

**Objet de la délibération : AFFECTATION DE RÉSULTAT  
CONSTATÉ AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU  
BUDGET ANNEXE EAU**

**22-02-17/09**

Conseillers à voix délibérative :

M. PALMIERI	Présents : M. GARRON - Président
M. AYCARD	Maire de La Farlède – 1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. FABRE	Maire de Belgentier – 2 <sup>e</sup> Vice-Président
M. GERARDIN	Maire de Solliès-Toucas – 3 <sup>e</sup> Vice-Président
M. VITRANT	Maire de Solliès-Ville – 4 <sup>e</sup> Vice-Président
Mme XICLUNA	Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Mme MARTINEZ	Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Mme DRELON	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. JAULT	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. CALONGE	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme RAVINAL	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
M. COIQUAULT	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme SMADJA	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUCOU	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. LAURERI	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme DELGADO	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. BOUBEKER	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
M. DUPONT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme VINCENTS	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme GAMBA	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. HENRY	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme CORPORANDY-VIALON	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
Mme EXCOFFON-JOLLY	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. GENSOLLEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme FOUASSE	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville
M. CASTEL	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Ville

**Conseillers ayant donné procuration :**

M. MATTEODO à M. FABRE  
Mme BELTRA à Mme RAVINAL  
M. BERTI à M. HENRY

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Le Président expose au Conseil Communautaire les résultats constatés au compte administratif 2021 du budget annexe eau comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT €</b>	
Résultat d'exploitation	
A – Résultat de l'exercice	
B – Résultats antérieurs reportés	
C – Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	808 323.77
D - Solde d'exécution d'investissement D001 (si déficit cumulé) R 001 (si excédent)	444 718.81
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 130 638.25
F - Besoin de financement (D+E)	0
AFFECTATION du résultat = C	808 323.77
G) Affectation en réserves R 1068 Investissement	
H) Report en fonctionnement sur le compte R002	808 323.77

Envoyé en préfecture le 28/02/2022

Reçu en préfecture le 28/02/2022

Affiché le 449 920.63

ID : 083-248300410-20220217-22\_02\_17\_9-DE

Berger  
Levrault

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter ces résultats.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :**

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'AFFECTER** les résultats constatés au compte administratif 2021 du budget annexe eau en report, de la façon suivante :

808 323.77 € en R002 (résultat d'exploitation reporté)

- **DIT** que ces affectations apparaitront au budget annexe eau primitif 2022.

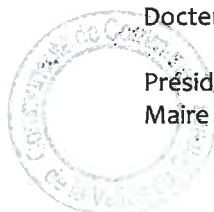
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa  
transmission en Préfecture du Var le ....  
et de sa publication le ... **24 FEV. 2022**

Docteur André GARRON

Président CCVG

Maire de Solliès-Pont



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).